



ZEPLUG



Offre & Tarifs 2018

01

-

L'offre ZEPLUG
en copropriété

ZEPLUG, LA SOLUTION QUI MET TOUT LE MONDE D'ACCORD EN COPROPRIÉTÉ

**ZEPLUG prend à sa charge l'installation et la gestion
d'une infrastructure dédiée à la recharge**



AUCUN FRAIS
pour la copropriété



AUCUNE GESTION
pour le syndic



SECURISÉ ET ÉVOLUTIF
pour faire face aux futures demandes

**Une solution validée à près de 100% des voix en Assemblée Générale.
Déjà plus de 200 copropriétés validées.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

01

ZEPLUG INSTALLE A SES
FRAIS UNE
INFRASTRUCTURE
INDEPENDANTE, DÉDIÉE
À LA RECHARGE

02

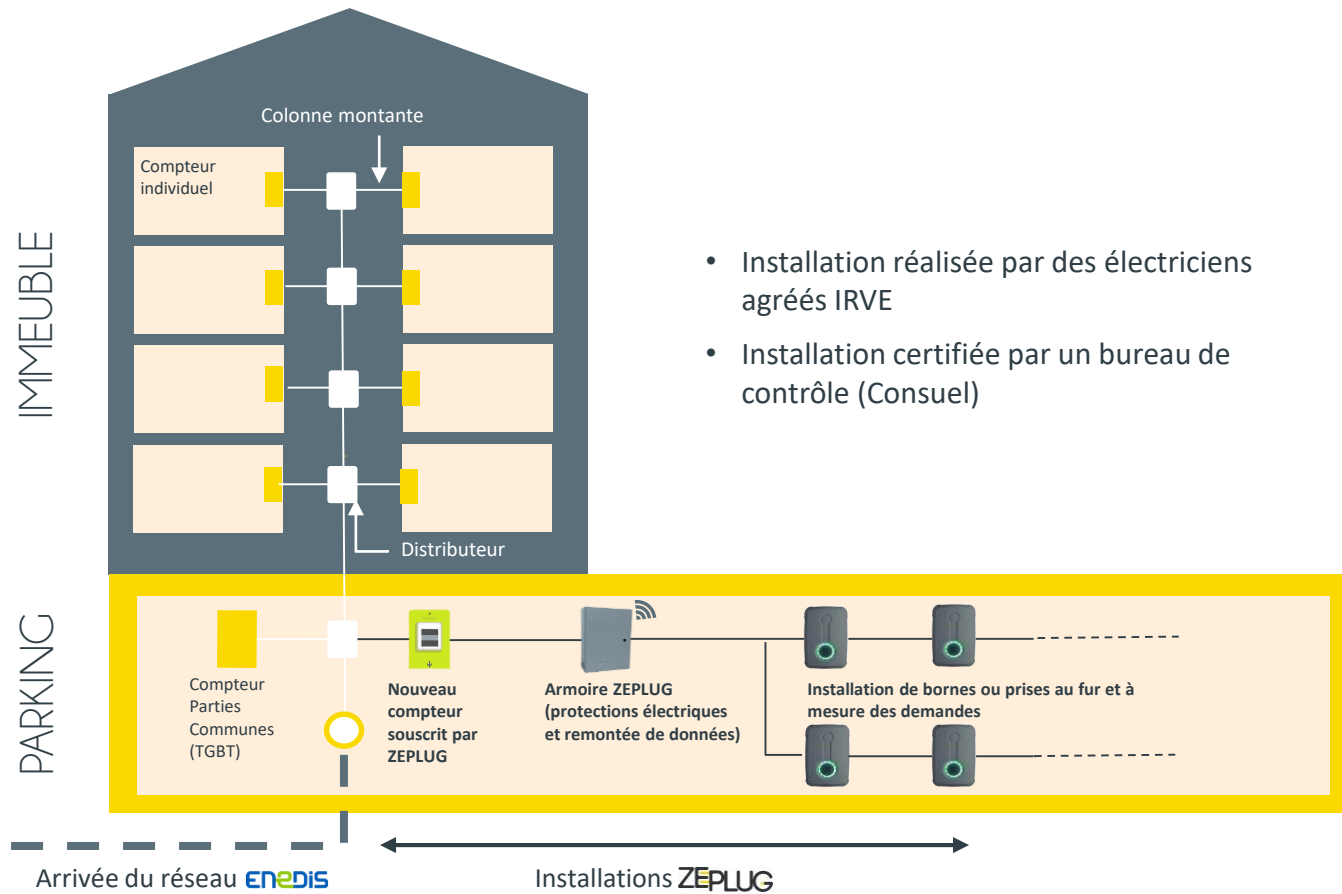
CHAQUE RÉSIDENT QUI LE
SOUHAITE INSTALLE UNE
BORNE DE RECHARGE
SUR SA PLACE DE
PARKING

03

CHAQUE CLIENT SOUSCRIT
UN ABONNEMENT TOUT
COMPRIS
(ELECTRICITE, MAINTENANCE
ASSISTANCE TECHNIQUE)



SCHEMA DE PRINCIPE DE NOS INSTALLATIONS



LA SOLUTION ZEPLUG INTÈGRE LES PLUS HAUTS STANDARDS DE SÉCURITÉ ET D'ASSURANCE DU MARCHÉ

+ Utilisation d'équipements de haute qualité

- Bornes de la marque EV-Box (Engie) ou New Motion (Shell)
- Equipements électriques de Schneider et Legrand

+ Installations sur-mesure dimensionnées en fonction des besoins de la copropriété

+ Mise en place systématique d'un diagnostic électrique des colonnes montantes pour chaque nouvelle copropriété

- 2 questions : une rénovation de colonne est-elle nécessaire ? Les installations sont-elles dimensionnées pour supporter la recharge de véhicules électriques ?
- Installation de la solution Zeplug uniquement si les colonnes le permettent

Sujet quasi systématiquement ignoré lorsque les bornes sont installées sur les parties communes.

Un gage d'évolutivité future.

+ Les électriciens intervenant sur les installations ZEPLUG sont tous qualifiés pour l'installation de bornes de recharge (qualification "IRVE")

+ Toutes nos installations sont certifiées par le Consuel

Unique sur le marché

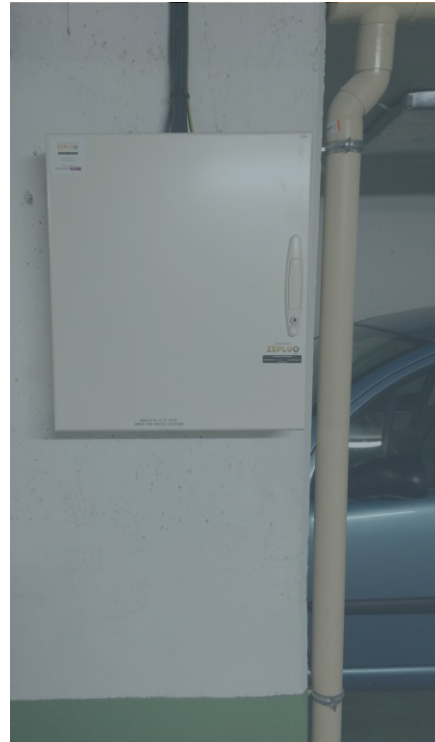
+ ZEPLUG est couvert par une assurance spécifique (RC Pro et décennale)

- En complément des assurances de nos électriciens

QUELQUES PHOTOS DE NOS INSTALLATIONS



**NOUVEAU COMPTEUR RELIÉ
AU PIED DE LA COLONNE ENEDIS**



**NOTRE ARMOIRE
PERMETTANT LE PILOTAGE
DES BORNES ET LA
REMONTÉE DE DONNÉES À
DISTANCE**

**LES BORNES DE RECHARGE
INDIVIDUELLES
INSTALLÉES AU FIL DES DEMANDES**



LES AVANTAGES DE LA SOLUTION ZEPLUG



COÛT ZÉRO POUR LA COPROPRIÉTÉ

Pas d'impact sur les charges : seul le client Zeplug souscrit un abonnement pour accéder au service



SÉCURITÉ MAXIMALE

Zeplug respecte les plus hauts standards de sécurité du marché. Les installations sont réalisées par des électriciens qualifiés IRVE et certifiées par le Consuel.



INFRASTRUCTURE ÉVOLUTIVE

Notre solution est sans limite d'utilisateurs. Nous adaptons notre infrastructure centralisée à l'évolution de la demande.



BUDGET MAÎTRISÉ

Abonnement "tout compris" intégrant l'électricité nécessaire à la recharge, une assistance technique et la maintenance de l'installation



ZEPLUG S'OCCUPE DE TOUT

Etude d'implantation du dispositif, préparation du dossier d'AG, pilotage de l'installation et mise en service, dossier pour aide Advenir, facturation



ELECTRICITÉ RENOUVELABLE

A chaque recharge, l'équivalent de votre consommation électrique est injecté en électricité verte sur le réseau.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

PLUS DE 40 SYNDICS



PROMOTEURS IMMOBILIERS



CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES



02

-

Grille tarifaire

COMBIEN ÇA COÛTE ?

1. ALIMENTATION DÉDIÉE



0€

Zeplug finance l'ouverture et l'installation du compteur centralisé

Zeplug installe à ses frais une alimentation dédiée à la recharge des véhicules électriques indépendante du compteur des parties communes de l'immeuble (sous réserve d'éligibilité)

2. BORNE DE RECHARGE



499€_{TTC}

Prix de revient net, après déduction de l'aide ADVENIR, du crédit d'impôt, de la subvention "nouveau client" Zeplug

Zeplug installe une borne sur la place de parking de chaque copropriétaire qui en fait la demande

3. ABONNEMENT "TOUT COMPRIS"



A partir de
24€
TTC/mois

Selon la puissance de la borne de recharge et le forfait d'électricité choisis

Chaque client souscrit un abonnement "tout compris" (électricité, maintenance, assistance technique)

COMMENT CHOISIR SON ABONNEMENT ?

#1

**CHOIX DE LA PUISSANCE DE LA BORNE
EN FONCTION DE LA VITESSE DE
RECHARGEMENT SOUHAITÉE**



#2

**CHOIX DU FORFAIT D'ÉLECTRICITÉ
EN FONCTION DU KILOMÉTRAGE
ANNUEL**



GRILLE TARIFAIRE PARTICULIERS

#2 Forfait d'électricité				
#1 Puissance de la borne	0.5 Mega <i>2 500 km/an¹</i>	1 Mega <i>5 000 km/an¹</i>	2 Mega <i>10 000 km/an¹</i>	3 Mega <i>15 000 km/an¹</i>
2.2 kW <i>(12km rechargés/h¹)</i>	24 €/mois	29 €/mois	39 €/mois	49 €/mois
3.7 kW <i>(20km rechargés/h¹)</i>	34 €/mois	39 €/mois	49 €/mois	59 €/mois
7.4 kW <i>(45km rechargés/h¹)</i>	44 €/mois	49 €/mois	59 €/mois	69 €/mois

1. Estimations faites sur la base d'une consommation de 18kWh/100km (citadine type Renault Zoé). Pour une berline (type Tesla) compter une consommation de 28kWh/100km.

Tarifs TTC, recharge en heures creuses uniquement. Option heures pleines : +2€/Mwh
Autres forfaits et puissances de bornes disponibles sur demande

DÉTAIL DES CONDITIONS TARIFAIRES

Durée d'engagement

Offre **sans engagement** de durée

Propriété des installations

- **ZEPLUG est propriétaire de l'infrastructure « mutualisée »** mise à disposition du client dans le cadre de l'abonnement ZEPLUG, y compris le câblage jusqu'à la borne de recharge
- **Le client est propriétaire de la borne de recharge**

Modification de la puissance de la borne de recharge

- Après 12 mois d'abonnement, le client peut choisir, dans la limite d'une fois par an, d'opter gratuitement pour une **borne de recharge de puissance supérieure**. Dans ce cas, ZEPLUG récupère la borne de recharge de puissance inférieure et prend en charge l'installation de la borne de recharge de puissance supérieure. Le client devient alors propriétaire de la borne de recharge de puissance supérieure
- Après 12 mois d'abonnement, le client peut choisir, dans la limite d'une fois par an, d'opter pour une **borne de recharge de puissance inférieure**. Dans ce cas, ZEPLUG récupère la borne de recharge de puissance supérieure et prend en charge l'installation de la borne de recharge de puissance inférieure. Le client devient alors propriétaire de la borne de recharge de puissance inférieure. Cette opération est facturée 200€ TTC

Mise à jour technologique

L'abonnement ZEPLUG inclut la **mise à jour technologique de l'installation sans changement du standard**. La migration vers de nouveaux standards de recharge pourra faire l'objet d'un devis dédié, sur demande du client

Déménagement

En cas de déménagement dans un immeuble dans lequel le service ZEPLUG est disponible, ZEPLUG prend en charge les frais liés à la désinstallation de la borne de recharge dans l'immeuble d'origine et son installation dans l'immeuble de destination. Cette offre est limitée à un déménagement par période de 5 ans

CONTACT

Nous restons à votre disposition pour toute question. N'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe **ZEPLUG**



ADRESSE
4 avenue Laurent Cély
92600 Asnière-sur-Seine



EMAIL
contact@zeplug.com



TELEPHONE
+33 (0) 1 40 86 10 30



HORAIRES D'OUVERTURE
Lun-Ven 9h-20h